

## SÉJOUR À LA NEIGE 2022

*Du 13/02/22 au 19/02/22 dans notre colonie d'été à  
Selonnet que nous redécouvrirons sous la neige.*

### TARIFS

Séjour 580 €

La participation financière comprend : les transports, l'hébergement, les repas, les forfaits.  
Dans le respect du protocole sanitaire.

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, en cas d'annulation le séjour  
sera remboursé.*

### OPTIONS

Possibilité de location du matériel sur place pour la semaine.

Ski : 85 € comprenant ski chaussures et casque

Surf : 95 € comprenant surf chaussures et casque

*Pour des raisons de sécurité, le casque de ski est obligatoire pour tous les mineurs.*

### Cours ESF

Cette année, nous ne prendrons pas de cours avec l'ESF, afin d'éviter les gros groupes.

- *Si le niveau, 1<sup>re</sup> étoile est obtenu, les cours de ski avec l'ESF ne sont plus indispensables. Les enfants seront répartis dans différents groupes de niveaux afin que chacun soit à son rythme encadré par notre équipe.*

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront closes dès le nombre de participants atteints.

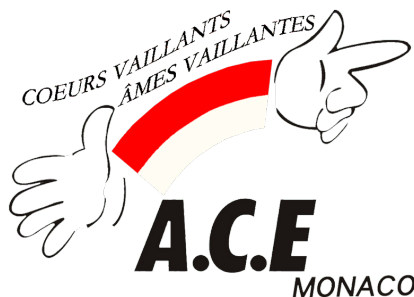
Chèques vacances des CCSS acceptés.

Possibilité de règlement en plusieurs mensualités.

Pour plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter.

Recevez, mes meilleures salutations.

M PREVOST-KERAVEC Gaël  
Directeur des CVAV/ACE



# FICHE D'INSCRIPTION AU SÉJOUR NEIGE

\* *rayer les mentions inutiles*

NOM.....

PRÉNOM.....

Date de naissance.....

*Veillez noter le niveau **Obtenu** par votre enfant :*

~~Débutant~~    ~~Oursin~~    ~~Flocon~~    1<sup>ère</sup> Étoile\*    2<sup>ème</sup> Étoile    3<sup>ème</sup> Étoile    Supérieur

- **Si le niveau 1<sup>ère</sup> étoile est obtenu**, les cours de ski avec l'ESF ne sont plus indispensables. Les enfants seront répartis dans différents groupes de niveaux afin que chacun soit à son rythme encadrés par notre équipe.

Location matériel :                    OUI                    NON

Photo d'identité pour le forfait (une impression suffit)

Signature des parents

**À renvoyer avant 5 janvier 2022 avec un chèque d'acompte de 200 €  
(à l'ordre des C.V.A.V).**